



## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

**Date de limite de candidature : 15 octobre 2021**

<b>Nom du projet</b>	Point de vente et salle d'accueil du public
<b>Nom du Porteur de projet</b>	Le Village Potager
<b>Structure Juridique du Porteur de projet</b>	SAS
<b>Nom du GAL</b>	LEADER Sud 77

### THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics ( <i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts ( <i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive ( <i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique ( <i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique ( <i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux ( <i>thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local</i> )	<input type="checkbox"/>

### ELEMENTS BUDGETAIRES

<b>Montant total du projet</b>	214 000,72 €
<b>Montant FEADER</b>	37 976,64 €
<b>Nom des cofinanceurs</b>	Conseil Régional d'Ile-de-France

## INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Le Village Potager représente une diversité d'activités investies dans l'agroécologie et le développement territorial: il s'agit avant tout d'une ferme maraîchère de 15 ha, qui est également entreprise d'insertion, un lieu d'accueil de particuliers et d'entreprises grâce au gîte et à la salle de séminaire, enfin c'est également un espace de vente de sa production. Cette dernière activité a fait l'objet d'une subvention LEADER en 2021, afin de proposer 1- aux habitants de notre territoire des fruits et légumes variés toutes l'année, issus d'agriculture biologique et locaux et 2- permettre à l'exploitation maraîchère de vendre sa production en circuit ultra-court (sans intermédiaires et sur place). Ce projet a permis également de créer 1 emploi pour la vente et de façon indirecte, 6 pour les activités maraîchère et du gîte, qui se sont développés.

<https://levillagepotager.com/>



## PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Le Village Potager se situe à St-Pierre-lès-Nemours, dans le sud Seine-et-Marne. L'entreprise maraîchère a été créée en 2018 par Hélène et Etienne FALISE. Autour de la ferme maraîchère labellisé AB, ils ont créé un village regroupant plusieurs activités : point de vente à la ferme, gîte, séminaire d'entreprise, jardin pédagogique et permacole. En s'installant en maraîchage, M. et Mme FALISE ont voulu créer une exploitation engagée dans la transition agroécologique mais également une entreprise d'insertion sociale et solidaire. Actuellement, l'exploitation emploie 21 personnes, dont la plupart sont en insertion et transition avant de s'installer ou travailler sur d'autres exploitations.

Dès l'installation, l'exploitation s'est rapprochée du LEADER Sud 77, afin d'être accompagnée sur la réhabilitation d'un élément du corps de ferme en point de vente convertibile en salle d'accueil du public. Les objectifs étaient de proposer aux habitants du territoire un service qui réduisait les intermédiaires dans la filière alimentaire : du champs du producteur à l'assiette du consommateur, avec une gamme variée de légumes (160 variétés de légumes !), locaux et issus d'AB. Initialement, l'exploitation vendait à la ferme ses produits sous un hangar mais en hiver, les consommateurs ne venaient plus. Il a fallu s'adapter en proposant un espace de vente intérieur et chauffé pour attirer davantage les locaux. Avec la crise sanitaire liée à la Covid, la demande a fortement augmenté et a permis de sécuriser la vente de l'exploitation via cet espace de vente.

La diversité des activités de l'entreprise permet d'équilibrer les revenus de l'exploitation et sécurise davantage le fort potentiel d'emploi créés. Les objectifs fixés sont atteints.

Le LEADER Sud 77 a permis au porteur d'obtenir 25 317,76 € du CRIF (cofinancement) et 37 976,64 € de FEADER. Par ailleurs M. FALISE fait parti des membres du comité de programmation, démontrant une très forte volonté d'inscrire le projet et la structure dans un maillage territorial.

## **LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET**

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Ce projet représente une priorité de LEADER dans notre stratégie car il coche de nombreuses cases pour favoriser le développement rural de notre territoire.

Le fait que ce projet soit exemplaire sur notre territoire est justement lié à sa transversalité.

- ➔ La case « environnementale et circuit-court » : comme sur la plupart des territoire français, il existe une rupture entre consommateurs et producteurs. L'intérêt de ce projet est qu'il permet de rassembler ces deux acteurs en un seul lieu. En réduisant les intermédiaires de la chaîne, les coûts environnementaux liés au transport et à la logistique sont diminués. Les produits, issus d'AB, sont également signes d'une dimension environnementale sur la production. De plus, le local a été aménagé grâce au chanvre, production locale. La commercialisation de fruits et légumes bio, ultra-frais, en circuit-court est enfin le gage d'une alimentation locale, de qualité et qui protège le revenu des producteurs.
- ➔ La case « agritourisme » : l'espace de vente est situé au cœur de l'exploitation. Des panneaux explicatifs et des recettes permettent aux consommateurs de comprendre où et comment est produite leur alimentation, et de comprendre le sens du projet. Cette pédagogie est primordiale pour enclencher une stratégie de résilience alimentaire.
- ➔ La case « sociale » et « économique » : les problématiques de précarité, de formation et d'accessibilité à l'emploi sont présentes dans le Sud Seine-et-Marne. Or ce projet permet d'insérer plus facilement certains travailleurs, notamment en formant et proposant un emploi à des nombreuses personnes qui peuvent se réorienter par la suite sur d'autres exploitations.

Ce projet pourrait, si la communication est efficace, faire germer des idées chez les futurs installant d'autres territoires LEADER. Mêler social, agriculture et environnement en un seul projet s'inscrit parfaitement dans une transition agroenvironnementale sensée.

## **PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET**

Joindre quelques photos ou documents illustrant votre projet.

Le Village Potager a d'ailleurs développé et mis au point de nombreux outils (bases de données techniques, référentiel de compétences maraichères, outils de modélisation et de planification ...) qui ont vocation à accompagner le déploiement de ce modèle au-delà du Pays de Nemours et de la Seine-et-Marne.









*Association LEADER France  
C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage*





*Association LEADER France  
C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage*





*Association LEADER France  
C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage*



